

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 28 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (*suppléant*) ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléant)* ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOÉTÉ Cécile à CLEC'H Vincent ; BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; DUMAIL Michel à RASLE-ROCHE Morgan ; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; SAMSON-RAOUL Caroline à LE MEUR Daniel

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; MOZER Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	64
Procurations	13
Votants	77
Absents	11

DEL2024-05-128

MOTION DE SOUTIEN aux bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

Le Président Vincent Le Meaux a rencontré des bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer de Loguivy de la Mer en présence du Maire de Ploubazlanec afin d'échanger sur la reconnaissance d'un statut et sur les difficultés liées à leur activité de sauvetage en mer.

Le 4 avril 2024, les bénévoles de la SNSM de Loguivy de la Mer s'étaient déclarés indisponibles afin de protester, suite aux réquisitions du procureur du Havre, à l'encontre d'un patron de la SNSM, dans le cadre du procès du naufrage du coquillier Breiz. Trois hommes avaient perdu la vie en 2021 malgré l'intervention des sauveteurs.

Le Conseil d'agglomération partage l'inquiétude des bénévoles de la SNSM qui voient leurs responsabilités mises en cause alors qu'ils œuvrent de manière désintéressée pour le bien commun maritime. Si cette jurisprudence est confirmée, tout bénévole pourra être traduit devant la justice dès lors qu'une opération de sauvetage n'est pas réussie.

Les bénévoles, en sauvant des vies, ils concourent à la bonne marche du service public de sécurité et de protection civile des marins.

Il est attendu de la mission parlementaire annoncée par le secrétaire d'Etat à la Mer, la reconnaissance d'un statut fonctionnel en faveur des volontaires qui œuvrent pour la sécurité et le sauvetage en mer.

Le Conseil d'agglomération à l'unanimité :

- Soutien les bénévoles de la Société nationale de sauvetage en mer ;
- Demande au secrétaire d'Etat à la Mer qu'une délégation d'élus communautaires et de bénévoles soient reçus par la mission parlementaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Joseph LINTANF

